

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale  
de la gendarmerie nationale

Direction des personnels militaires  
de la gendarmerie nationale

Sous-direction  
de la gestion du personnel

Bureau du personnel officier

**Arrêté du 23 novembre 2016 portant nomination au grade de sous-lieutenant  
à titre temporaire dans la gendarmerie nationale**

NOR : INTJ1633581A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense, notamment ses articles L.4134-2;

Vu le décret n° 2008-946 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des officiers de gendarmerie;

Vu le décret n° 2008-947 du 12 septembre 2008 fixant certaines dispositions applicables aux élèves militaires des écoles militaires d'élèves officiers de carrière, notamment son article 2;

Vu l'arrêté du 27 juillet 2011 fixant l'organisation générale de la scolarité des élèves admis à l'École des officiers de la gendarmerie nationale,

Arrête:

Article 1<sup>er</sup>

Les aspirants suivants, de recrutement OCTA TITRES, sont nommés, pour la durée de la formation initiale, au grade de sous-lieutenant à titre temporaire à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016:

<b>Gerriet</b>	Océane	NIGEND :	388034
<b>Fontaine</b>	Aymeric	NIGEND :	388033
<b>Boinet</b>	Alexandre	NIGEND :	388025
<b>Cervantès</b>	Yann	NIGEND :	388030
<b>Terrible</b>	Nelly	NIGEND :	388040
<b>Trévily</b>	Adrien	NIGEND :	325507
<b>Lévêque</b>	Jennifer	NIGEND :	388038
<b>Didier</b>	Quentin	NIGEND :	388402

Article 2

Les aspirants suivants, de recrutement OCTA SD CAT B, sont nommés, pour la durée de la formation complémentaire, au grade de sous-lieutenant à titre temporaire à compter du 1<sup>er</sup> août 2016:

<b>Benhassen</b>	Fatima	NIGEND :	312084
<b>Blaise</b>	Pauline	NIGEND :	260712
<b>Deplace</b>	Manuella	NIGEND :	337317
<b>Campodarve</b>	Laura	NIGEND :	306628
<b>Imbault</b>	Kevin	NIGEND :	330493
<b>Poirier</b>	Jean-Marie	NIGEND :	245974
<b>Dubreuil</b>	Jérôme	NIGEND :	320158
<b>Lamraouah</b>	Amel	NIGEND :	330492

Article 3

Cet arrêté annule et remplace l'arrêté NOR INTJ1624871A du 5 octobre 2016.

Article 4

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 23 novembre 2016.

Pour le ministre et par délégation :

*Le général de corps d'armée,  
directeur des personnels militaires  
de la gendarmerie nationale,*

H. RENAUD